

Rapport des portes ouvertes

30 juin 2016

Bureau d'**Anju Dhillon**, députée de Dorval—Lachine—LaSalle (Québec)

Introduction

Ce document est un résumé des observations, opinions et commentaires des résidents de Dorval—Lachine—LaSalle lors des portes ouvertes de la députée fédérale Anju Dhillon, qui a eu lieu le 30 juin 2016. Ce rapport a été créé afin d'être envoyé aux ministres responsables afin de présenter les opinions et les idées des résidents au gouvernement.

Veillez noter que les faits dans ce document ne sont pas vérifiés. Les observations et commentaires dans ce document ne sont pas nécessairement ceux de M^{me} Dhillon ou du gouvernement du Canada.

Chaque point dans le document représente une intervention d'un citoyen.

Réforme électorale

Point clé : Presque tout le monde était d'accord que la réforme électorale est nécessaire. Un système avec plus de proportionnalité était le plus favorable à condition qu'il fasse en sorte que le taux de participation chez les jeunes augmente, que les minorités, surtout les Autochtones, sont mieux représentés et que la collaboration entre les parties est encouragée. En principe, les gens sont hésitants à l'égard d'un vote obligatoire et électronique.

- On doit encourager la participation chez les jeunes.
- Le système de scrutin ne doit pas tout simplement renforcer la place des élus.
- Un système de scrutin semi-proportionnel est la meilleure option.
- Les jeunes ne votent pas parce qu'ils savent que leur vote ne compte pas.
- Avec un système de scrutin proportionnel, il faut avoir un taux de vote plus élevé que 5 % pour éviter ce qui se passe dans certains pays où les partis extrémistes ont un pouvoir disproportionnel.
- Il faut sentir que son vote compte; le système actuel donne l'impression qu'il ne compte pas.
- Un gouvernement majoritaire a été élu avec seulement 39 % des voix. Les gens trouvent que c'est injuste.

- Le savoir, c'est le pouvoir.
- Il faut entamer une décentralisation gouvernementale. Montréal doit avoir davantage son mot à dire sur ce qui la concerne. La décentralisation, c'est important.
- Montréal doit avoir davantage son mot à dire sur ce qui la concerne. C'est Québec qui contrôle son budget. Il faut décentraliser les pouvoirs au profit des instances locales.
- Toute réforme électorale doit donner davantage d'influence aux Autochtones.
- À l'époque de John A. MacDonald, les ministres étaient élus par les députés alors qu'aujourd'hui, ils sont nommés. Pourquoi ne pas revenir à ce modèle?
- La réforme électorale doit nous inciter à élire surtout des gouvernements de technocrates.
- Le premier ministre ou le gouverneur général pourraient diriger l'État au moyen de décrets lorsque le Parlement n'est pas de leur avis, ce qui inciterait les députés à collaborer et le Parlement à fonctionner.
- Le Sénat pose problème. Initialement, il s'agissait de la Chambre des lords, qui pouvaient y faire en sorte de payer moins d'impôts, car c'est eux qui en payaient le plus.
- Toute modification au régime électoral doit s'accompagner d'une campagne de sensibilisation et d'information percutante.
- Un référendum peut difficilement proposer plusieurs options. Il doit n'y en avoir que deux : le statu quo ou une réforme précise.
- Une personne affirme que la représentation proportionnelle est ce qu'il y a de mieux pour elle. Les partis seront forcés de collaborer. Certains des gouvernements canadiens les plus productifs étaient minoritaires, car les divers partis étaient contraints de collaborer.
- La Chambre des communes devrait donner son aval aux sénateurs sélectionnés ou les nommer elle-même.
- Interdiction des partis politiques est une option aussi.
- Il faut un régime simple à comprendre pour la population.
- C'est important d'avoir quelqu'un à qui on peut présenter ses doléances. C'est le grand avantage du système uninominal à un tour, probablement le seul d'ailleurs. La représentation proportionnelle dilue cet accès direct.
- Si l'on opte pour le vote électronique, comment vérifiera-t-on l'identité des électeurs?
- Faut faire beaucoup de publicités pour faire confiance aux gens d'un système de vote électronique.
- L'abstention est une façon d'exprimer son vote. Rendre le scrutin obligatoire priverait les citoyens de cette option.
- Le parti qui ne tient pas ses promesses doit payer une amende.

